

« Les initiatives et appels à poursuivre la mobilisation en faveur du climat se multiplient. Acteurs institutionnels et responsables de la société civile redoublent d'effort pour faire vivre l'élan né lors de la COP21 et ancrer l'Accord de Paris dans le concret. Si la Conférence de Paris a marqué notre histoire collective, elle nous appelle à de nouveaux défis.

La COP22 à Marrakech sera celle de l'innovation en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique. Elle sera l'occasion de développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima, puis Paris-Marrakech. Ce qui compte à présent, c'est d'accélérer le mouvement et de tenir les engagements.

Dans cette perspective, notre cabinet s'engage à poursuivre l'information et la préparation des acteurs français qui se mobilisent dans une logique partenariale et d'alliances pour le climat ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

DE RIO+20 ... A LA COP22
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS RECENTES
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE
CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Près de 4 mois après la conclusion de l'Accord de Paris sur le changement climatique, les avancées montrent qu'il constitue un tournant dans les efforts mondiaux pour lutter contre le dérèglement climatique. Tous les regards se tournent à présent vers le 22 avril 2016, date à laquelle l'Accord de Paris sera ouvert à signature des Etats lors d'une cérémonie de signature à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde.

Une fois signé, les chefs d'État et de gouvernement pourront le soumettre à ratification. L'Accord entrera en vigueur une fois que 55 États l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Signé par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

- Les prestataires chargés d'aménager les sites de Bab Ighli et celui de l'accueil des participants ont finalement été choisis par le comité d'organisation de la COP22 de Marakech. Le groupement composé des entreprises B Network et S'Tour sera chargé de la gestion de l'accueil, de l'hébergement et de transport aérien et terrestre lors cet évènement qui se déroulera du 7 au 18 novembre prochain à Marrakech. Pour l'aménagement de Bab Ighli, c'est le bureau Oger International Maroc qui a été retenu par le comité d'organisation pour l'assistance et maîtrise d'ouvrage et le bureau d'études Veritas Maroc pour le contrôle technique des travaux.

- La première séance d'ouverture des plis des soumissions pour l'aménagement et l'équipement du site de Bab Ighli à Marrakech, dans le cadre de l'organisation de la 22-ème session de la Conférence cadre des Nations-unies sur les changements climatiques (COP22), a eu lieu jeudi 17 mars 2016, au sein du pôle de la logistique et de la sécurité, en présence de représentants du Comité de pilotage de la COP22. Trois groupements, composés d'entreprises marocaines et internationales, ont soumissionné pour cet appel d'offres.

- Le comité de pilotage de la 22ème session de la Conférence cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22), représenté par Abdelâdim Lhafi, commissaire de la COP22, a effectué une visite de travail à Bonn, dans le cadre des préparatifs de la COP22 (les 8 et 9 mars dernier). Cette visite fut marquée par une séance de travail avec la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui a accueilli favorablement l'orientation africaine que le Maroc entend donner à la COP22.

- Dans une lettre commune daté du 7 mars 2016, le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, le Président de la République française et la Présidente de la COP ont appelé les Chefs d'Etat à se mobiliser pour la signature de l'Accord de Paris sur le climat à New York le 22 avril ou à déléguer leur pouvoir de signature à leurs représentants le même jour.

- Jeudi 10 et vendredi 11 mars 2016, Ségolène Royal, présidente de la COP21, s'est rendue au siège des Nations Unies à New York. Sa rencontre avec Ban Ki-moon a permis de travailler sur les suites concrètes à donner à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Ils ont notamment abordé la question de l'organisation de la cérémonie de signature de l'Accord, le 22 avril prochain au siège de l'ONU à New York, et présenté la lettre commune adressée à tous les chefs d'Etat et de gouvernement, afin de les mobiliser sur leurs processus de ratification respectifs.

- La Ministre de l'Environnement a présenté le 9 mars une communication en Conseil des ministres sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris. L'objectif est de promulguer la loi de ratification au cours de l'été. Contrairement à ce qui était annoncé, c'est une communication sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris qu'a faite la Ministre et non la présentation du projet de loi de ratification proprement dit. La consultation interministérielle sur le projet de loi a été menée, a précisé Mme Royal, ajoutant que le texte serait examiné par le Conseil d'Etat juste après la signature de l'Accord par le Président de la République le 22 avril prochain à New-York. C'est seulement après cette étape que le projet de loi sera présenté en Conseil des ministres.

- Le Gouvernement américain a versé ce mardi 500 millions de dollars au Fonds Vert pour le climat. Il s'agit d'une première tranche sur les 3 milliards de dollars promis par l'administration de Barack Obama. Une promesse formulée en 2014. Pour l'un des porte-paroles du gouvernement américain, ce versement "montre que les États-Unis respecteront leurs engagements internationaux sur le climat".

- Dans un communiqué diffusé lundi 21 mars, le Département d'Etat des Etats-Unis confirme le départ, le 1er avril prochain, de Todd Stern qui sera remplacé par Jonathan Pershing. Scientifique (il a participé à la rédaction de plusieurs rapports du Giec) Jonathan Pershing était jusqu'à présent le conseiller en transition énergétique du Secrétaire à l'énergie.

- Même si le ralentissement de l'économie concentre l'attention des autorités chinoises, le 13ème plan quinquennal ne déçoit pas les experts environnementaux. La relance de l'économie pourrait cependant repousser la baisse des émissions de CO2 chinoises. C'est ce qui ressort de la tenue annuelle de l'Assemblée nationale du peuple du 5 mars 2016, une instance totalement soumise au Parti communiste chinois.

- Le Fonds vert pour le climat a finalement bien donné son accréditation aux banques HSBC et Crédit Agricole le 9 mars, malgré les protestations de 170 ONG. Le Fonds a également accrédité, entre autres, la Société financière internationale de la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement pour gérer les fonds qui sont versés par les États, majoritairement occidentaux, pour des projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement.

- Lors d'une rencontre à la Maison Blanche, le Président des États-Unis, Barack Obama, et le nouveau Premier Ministre canadien, Justin Trudeau, ont discuté du dossier climat et notamment de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les deux dirigeants ont affirmé qu'ils allaient "travailler ensemble pour mettre en œuvre et signer cet Accord dès que faisable" mais dans la déclaration conjointe rendue publique à l'issue de la rencontre, il n'y a aucune mention de sa ratification. Les deux dirigeants se sont également engagés à élaborer, en 2016, des stratégies de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 (conformément à l'Accord de Paris [article 4] et à la décision 1/CP.21, paragraphe 36).

- Les États insulaires du Pacifique montrent la voie après l'adoption de l'Accord de Paris, le 12 décembre dernier lors de la COP21 du Bourget. Les îles Marshall sont ainsi le 3e pays à avoir ratifié le 18 mars 2016 l'Accord après les îles Fidji et Palau le mois dernier.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

- Si les chefs d'Etat européens se sont mis d'accord début mars à Bruxelles sur le principe d'une ratification de l'Accord de Paris « la plus rapide possible », sa mise en application divise les 28 pays membres. Derrière ce processus se profile un enjeu climatique crucial : 2016 est l'année où l'Europe doit adopter les mesures législatives du paquet climat-énergie 2030. Seulement, l'ambition de ce plan climat est insuffisante pour répondre aux objectifs climatiques fixés à Paris lors de la COP21. Décryptage.

- Le Conseil des ministres allemand a approuvé le 9 mars 2015 la signature de l'Accord de Paris sur le climat conclu en décembre dernier à l'issue de la COP21. « L'Allemagne sera ainsi l'un des premiers pays à signer l'Accord de Paris », s'est félicité Mme Hendricks.

- Lors de l'examen du projet de loi sur la biodiversité en deuxième lecture, les députés ont voté en séance publique le 15 mars l'inscription du préjudice écologique dans le code civil. Attendu de longue date, ce régime de réparation trouve son origine dans la jurisprudence née de la catastrophe due au naufrage du pétrolier Erika en 1999 au large de la Bretagne.

- Les questions économiques et climatiques n'ont été traitées qu'à la marge lors du Conseil européen des 17 et 18 mars à Bruxelles, où la crise des réfugiés a une nouvelle fois occupé la totalité de l'agenda des discussions. En tant que conseil ordinaire, ce Conseil européen aurait dû se pencher sur les questions économiques. C'est en effet fin mars que les États ont pour habitude de se pencher sur la question du « semestre européen », qui concerne la coordination et la planification budgétaire.

- A l'issue du Conseil européen, la Présidente de la COP21, Ségolène Royal a appelé à rester mobilisé et salué les conclusions du Conseil européen sur le climat et l'énergie et sur la COP.

- Pour sortir l'Europe du marasme tout en sauvant le climat, il faudrait donner du pouvoir d'achat aux consommateurs et investir massivement en faveur de la transition énergétique. Un dispositif financier est envisageable, qui n'alourdirait pas la dette publique des Etats. C'est la thèse que décrit Michel Aglietta, économiste, Cepii et France Stratégie.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- Le Ministère de l'Ecologie vient d'ouvrir à la consultation publique, ce 16 mars, un projet de décret (pris en application de la loi sur la transition énergétique) fixant, dans le cadre de la stratégie bas-carbone, les principes et modalités de calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES) des projets publics. Cette contribution à la feuille de route tracée par la stratégie bas-carbone pourrait constituer un des critères pris en compte dans l'affectation des fonds publics de tout type (dotations de l'Etat, fonds européens, fonds de concours régionaux, départementaux et intercommunaux).

- La Ministre de l'Environnement Ségolène Royal a promis une nouvelle enveloppe budgétaire pour financer la transition énergétique dans les territoires. 250 millions d'euros supplémentaires vont alimenter le fonds de financement pour la transition énergétique (FFTE). Géré par la Caisse des dépôts, ce fonds prévoit déjà de financer de nombreux projets territoriaux à hauteur de 250 millions d'euros par an pendant trois ans. Il intervient déjà en faveur des 260 territoires à énergie positive (TEPCV), 153 territoires "zéro déchet, zéro gaspillage" et des 25 villes respirables en cinq ans.

- Invitée du Journal télévisé de 20 heures sur de TF1, lundi 7 mars, la Ministre de l'environnement, Ségolène Royal a annoncé que tous les particuliers pourront désormais cumuler l' éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le crédit d'impôt transition énergétique (CITE). Ce cumul était jusqu'ici uniquement possible sous certaines conditions de ressources. La mesure, qui sera intégrée dans le projet de loi de finances rectificative du printemps, s'applique au 1er mars 2016.

- La conférence environnementale qui se tiendra les 14 et 15 avril prochains devrait être articulée autour de 3 thèmes : "la France, acteur exemplaire de la lutte contre le changement climatique", "accompagner les changements de comportement en faveur de la transition énergétique" et "préserver les milieux pour améliorer notre cadre de vie". C'est ce que révèle l'agence de presse spécialisée AEF- développement durable qui a eu connaissance d'un document gouvernemental daté du 4 mars. Selon ce document, 29 mesures seraient envisagées. En voici les principales.

- Une instruction de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène Royal, aux préfets, rendue publique le 4 mars, fixe pour la période 2016-2018 les orientations des politiques de l'écologie, du développement durable, de l'énergie, des transports et de la mer qui doivent être mises en œuvre dans les territoires.

- Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, et Christian Eckert, Secrétaire d'Etat chargé du Budget, ont signé le 7 mars dernier le Contrat d'objectifs et de performance de l'ONF pour la période 2016-2020, dont un des axes est consacré au défi du changement climatique

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- C'est un rapport mensuel qui n'en finit plus d'inquiéter. Selon l'administration nationale océanique et atmosphérique (NOAA), la température moyenne du mois de février dans le monde a été la plus chaude jamais enregistrée depuis 137 ans. Selon les relevés de l'agence américaine, le mois de février a affiché une température supérieure d'1,21°C à la moyenne du XXème siècle.

- L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a de nouveau alerté le 21 mars sur les records de chaleur enregistrés à la surface du globe. L'année 2015 "restera dans les annales en raison des records de température qui ont été pulvérisés, de l'intensité des vagues de chaleur, du caractère exceptionnel des pluies, des ravages causés par la sécheresse et du profil inhabituel de l'activité cyclonique tropicale", a indiqué l'OMM, en publiant sa Déclaration sur l'état du climat mondial en 2015.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Lancé par l'ONG Prioriterre en 2015, le concours « Familles à énergie positive » connaît un véritable essor dans toute la France : 7 331 familles sont inscrites, dont 80 rien que dans l'Aube. Le principe est simple : réaliser des économies de 8 % sur sa facture d'énergie (gaz, électricité) et d'eau par rapport à l'hiver dernier. Comment ? Avec des écocestes.

- Le groupe Total va échapper au dépôt d'une résolution lui demandant des explications sur sa stratégie climat lors de l'assemblée générale de mai prochain. Sous la pression, le conseil d'administration a décidé, le 15 mars, de fournir un rapport aux actionnaires sur sa gestion des risques liés au climat. Cette stratégie d'engagement actif auprès du premier groupe pétrolier français fait partie d'un mouvement plus global. Un mouvement qui conduit les investisseurs à pousser les entreprises vers plus de transparence et d'ambition sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ministre en charge de l'Écologie, Ségolène Royal a souhaité réunir des femmes scientifiques et écrivaines autour d'un déjeuner, pour rendre hommage à leur mobilisation de tous les instants dans la lutte contre le changement climatique. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la présidence française de la COP21.

- « En tant que membres de C40, nos 83 villes comprennent la valeur de se voler mutuellement les bonnes idées pour catalyser et accélérer l'action en faveur du climat » a déclaré le 1er mars Shannon Lawrence, directrice des initiatives globales du C40, une organisation mondiale qui regroupe plus de 80 mégavilles dans lesquelles vivent plus d'un demi-milliard de personnes. Pour y contribuer, son organisation vient de mettre en ligne 100 idées réunies dans onze guides recueillant les meilleures pratiques de villes « de toutes tailles géographiques et niveaux de développement ».

- A l'occasion de la présentation de ses résultats annuels, Engie a présenté un plan de transformation orienté notamment vers des activités peu émettrices de CO2. " Engie lance aujourd'hui un plan de transformation ambitieux sur trois ans pour devenir leader de la transition énergétique dans le monde", a déclaré Gérard Mestrallet, PDG du groupe.

- La première édition de Climate Chance, événement mondial ayant pour vocation de devenir le rendez-vous de l'ensemble des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique, aura lieu du 26 au 28 septembre 2016 à Nantes. Dans ce cadre, un appel à contribution a été lancé. Le programme de Climate Chance 2016 sera construit sur les bases des contributions reçues et retenues. (Limite de dépôt des contributions : jeudi 7 avril 2016)

DE RIO+20 ... A LA COP22

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012 ***De la COP21... à la COP22***

Femme engagée déjà présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé et dirige depuis 2000 le cabinet Alliantis dont la vocation est de « tisser des alliances » et d'accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE.

Le cabinet Alliantis s'est fortement mobilisé à l'occasion des deux derniers grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21... (Cliquez [ici](#) pour lire la suite)

Bilan de « SOLUTIONS COP21 »

Du 4 au 10 décembre dernier, en marge de la COP21, le Grand Palais a accueilli l'Exposition Solutions COP21. Durant 7 jours, 42 000 personnes sont venues découvrir au Grand Palais, des innovations et solutions climat présentées par plus 500 organisations dont 200 partenaires et contributeurs des sphères publiques, associatives et privées.

[Retrouvez les vidéos des plateaux TV réalisés au Grand Palais](#)
[Retrouvez les photos des moments forts de l'Exposition Solutions COP21](#)
[Retrouvez le power point de bilan de Solutions COP21](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Les 24 et 25 mars 2016, Conférence organisée à Rabat par le CESE du Maroc et l'UCESIF sur le thème : « Adaptation aux changements climatiques : quels rôles des CESE dans l'accompagnement des actions publiques et la mobilisation de la société civile ? »
- Les 30 et 31 mars 2016, 9eme édition de PRODURABLE
- Les 2 et 3 avril 2016, Rencontres Nationales Etudiantes pour le Développement Durable (RENEDD)
- Le 4 avril 2016, [Journée nationale sur le Climat](#) organisée à Paris par le Point de Contact National (PCN)

- Le 12 avril 2016, conférence co-organisée par l'association bilan carbone, l'Ademe, le basic, l'observatoire des multinationales et le réseau action climat : présentation publique et discussion de trois études sur les émissions indirectes des grandes entreprises (scope 3)
- Les 14 et 15 avril 2016, Conférence environnementale prévue mi-avril 2016 (Attention : le cabinet de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a annoncé ce 23 mars 2016 le report de la conférence qui se tiendra "dans la foulée" de la signature de l'accord de Paris, prévue le 22 avril prochain à New York)
- Les 15 et 16 avril 2016, dans le cadre de la Présidence de la COP21, Paris accueillera une réunion informelle des négociateurs des principaux groupes afin de préparer la session de négociations qui se tiendra à Bonn, en juin prochain.
- Le 18 avril 2016, Paris EUROPLACE International Financial Forum (New York) qui aura pour thème, 4 mois après l'Accord de Paris : "Bridging U.S. - Europe Investment & Business Opportunities"
- Le 22 avril 2016, l'Accord de Paris sera ouvert à la signature des pays à New York. Un double critère pour que l'accord entre vigueur : 55 pays / 55 % des émissions devront avoir ratifié l'accord.
- Du 10 au 13 mai 2016, 4th International Climate Change Conference : Adaptation Futures 2016. Practices and solutions – Un événement organisé par Programme of Research on Climate Change Vulnerability, Impacts and Adaptation (PROVIA) (Rotterdam, Pays-Bas)
- Du 16 au 26 mai 2016, 42ème session de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), au siège du secrétariat, à Bonn, en Allemagne.
- Les 17 et 18 mai 2016, Séminaire R&D de l'Ademe sur le thème : « La recherche au service de la transition énergétique »
- Du 24 au 26 mai 2016, 21^{ème} Conférence Internationale sur les Transports et la Pollution de l'Air "TAP 2016" organisée par l'IFSTTAR
- Du 28 au 30 mai 2016, Forum International Météo - Climat 2016 à l'Hôtel de Ville de Paris
- Le 30 mai 2016, 13e forum de la météo et du climat au CESE
- Du 30 mai au 5 juin 2016, Semaine européenne du développement durable
- Les 6 et 7 juin 2016, 10^{ème} Rencontres de la Performance Energétique organisée par l'Ademe
- Le 9 juin 2016, Conférence Innov'Eco sur le thème : « Les nouveaux outils de la mobilité durable. Quelle maturité, quelles avancées à attendre ? »
- Les 28 et 29 juin 2016, 2e Business & Climate Summit à Londres coprésidé par Mark Kenber, DG du Climate group, et Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable auprès du Global Compact.
- Les 11 et 12 juillet 2016, MEDCOP22 à Tanger (Maroc)

- Du 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : le Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques (Nantes) Une initiative de « Nantes Métropole » et produit par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)
- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)
- Le 24 novembre 2016, Conférence Innov'Eco sur le thème : « Objets connectés, robotique et Big Data au service de la transition écologique. Quelles applications ? Quels gains pour l'environnement ? »

PUBLICATIONS RECENTES

- Dans une étude consacrée à l'impact du climat sur la fourniture d'énergie, le cabinet Sia Partners souligne que la hausse moyenne des températures (+ 0,51°C en 2014, + 0,33°C en 2015 et + 0,16°C depuis janvier 2016) a permis aux Français d'économiser quelque 5,3 milliards d'euros sur cette période de 26 mois.

- Déclaration sur l'état du climat mondial en 2015 de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.lemonde.fr; www.enerzine.com; www.francesoir.fr; www.agenceecofin.com; www.journaldelenvironnement.net; www.lefigaro.fr; www.loractu.fr; www.heloim.sinclair.over-blog.com; www.francetvinfo.fr; www.aujourd'hui.ma; www.euractiv.fr; www.novethic.fr

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56

